

# Règlement des interclubs séniors

## HUIT CLUBS PARTICIPANTS :

AILETTE/ST QUENTIN, GOLF DE CHAMPAGNE, CRECY GOLF CLUB, CHATEAU D'HUMIERES,  
MEAUX-BOUTIGNY/ROSNY SOUS BOIS, REIMS, VAL SECRET/TORCY, GOLF VAL D'EUROPE

### FORMULE DE JEU :

Chaque rencontre se déroulera en « STABLEFORD » 18 trous. Départ à 9h en shot gun.

### Frais de participation :

#### A l'extérieur : 47€ pour le Green fee & le repas ou 38€ pour le Green fee seul

A domicile : 23€ pour le repas

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Inscription 72h avant les rencontres, (en appelant le golf, ou en demandant à l'accueil).

- Ouvert à tous les Seniors adhérents aux Associations Sportives des Clubs participants (dames et messieurs), **titulaires de la licence 2026 FFG, à jour de cotisation et titulaires d'un certificat médical.**

Ce dernier est obligatoire et indispensable pour l'enregistrement des scores dans le logiciel RMS.

- Les accompagnateurs (trices) sont admis hors classement. Leurs cartes de score ne sont pas prises en compte dans le résultat des rencontres, par contre toutes les cartes seront rentrées dans RMS.

- Avoir 50 ans révolu le jour de la compétition.

- L'usage des voiturettes est autorisé dès l'âge de 70 ans ou sur présentation d'un certificat médical et si l'état du terrain le permet.

- On relève la balle à +3 et on reste en contact avec la partie qui précède.

Les règles locales de la rencontre peuvent prévoir un temps de jeu limité convenu entre les capitaines.

### INDEX :

L'index maximum est ramené à 35,4. Lors de la création des compétitions sur RMS, le capitaine de l'équipe recevant s'assurera que l'ensemble des index ne soit pas supérieur à ce maximum avant le calcul des résultats. Les départs se feront, pour l'ensemble des participants, des boules jaunes pour les hommes et des boules rouges pour les dames.

Afin d'éviter les interrogations, la balle sera placée sur les zones tondues ras pour toutes les rencontres.

### CLASSEMENT :

Le total des 8 meilleures cartes en BRUT et des 8 meilleures cartes en NET est pris en compte pour le classement par équipe, avec un décompte de points établi de la manière suivante :

- 1 point pour le meilleur total BRUT, et 0, 5 points en cas d'égalité des deux équipes.
- 1 point pour le meilleur total NET, et 0, 5 points en cas d'égalité des deux équipes.
- 1 point pour le meilleur TOTAL (addition du BRUT et du NET)
- 1 point pour la rencontre gagnée à l'extérieur (**gain** du BRUT **et** du NET)

Forfait en cas de non entente du jour de report du match, l'attribution des points sera la suivante :

- L'équipe devant jouer à l'extérieur en marquera 2.
- L'équipe devant recevoir sur son terrain, en marquera 2.
- L'équipe présente joue pour la comptabilisation des points individuels.

Cas des rencontres interrompues et non rejouées :

- Les deux équipes marqueront chacune 2 points.
- Un classement général sera établi dès que la totalité des rencontres aura été enregistrée.
- En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées selon la formule du TOTAL de points le plus élevé (addition des bruts et des nets).

### REMISE DES PRIX :

Se déroulera au Golf de Meaux/Boutigny une rencontre amicale (la formule sera déterminée par le club organisateur), ouverte à 5 équipes par participants à l'Interclubs, avec lecture du Palmarès de l'année et transmission du Challenge. **L'équipe gagnante sera détentrice du Challenge pendant un an.**